

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Musique et cinéma : théorie
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
- Développer la capacité à analyser et à comprendre les interactions entre la musique et les images dans le cinéma, évaluant comment la musique influence la perception visuelle et émotionnelle dans le contexte cinématographique. - Acquérir des connaissances sur l'évolution historique de la musique de film, en comprenant les principaux styles, les figures emblématiques et les tournants technologiques qui ont marqué ce domaine. - Développer des compétences critiques pour évaluer les aspects techniques et esthétiques de l'utilisation de la musique dans les films, analysant comment les choix musicaux contribuent à l'atmosphère, au rythme, et à la narration. - Développer une sensibilité aux enjeux de l'utilisation de la musique dans le cinéma, y compris la manière dont la musique peut influencer les messages éthiques ou sociaux véhiculés par un film.	

Acquérir et appliquer des techniques d'analyse de l'image en mouvement pour mieux comprendre l'impact visuel et rythmique des séquences cinématographiques, intégrant la musique comme composante essentielle de l'analyse.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
- Culture générale de la musique au cinéma - Analyse de l'image	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production écrite Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Expert-e interne Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) : L'expert-e peut être un-e professeur-e de la HEM (interne) ou de la HEAD (externe).	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	

10. Enseignant-e-s	
Nicolas Nicolas RABÆUS	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM